

REPUBLIQUE FRANCAISE

Ministère de la Justice

**Arrêté du 28 août 2019 portant cessation de fonctions et nomination  
(régisseurs d'avances et de recettes) au tribunal d'instance de Saint-Quentin**

NOR : JUS B 1925586 A

La garde des sceaux, ministre de la justice,

*Vu le décret n°92-681 du 20 juillet 1992 relatif aux régies de recettes et aux régies d'avances des organismes publics ;*

*Vu l'arrêté du 7 mars 1996 habilitant le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, à instituer des régies de recettes et des régies d'avances auprès des juridictions civiles et pénales ;*

*Vu l'arrêté du 14 mai 1996 portant institution de régies d'avances et de régies de recettes auprès des juridictions civiles et pénales ;*

*Vu la décision des chefs de la cour d'appel d'Amiens en date du 20 août 2019 portant délégation au tribunal d'instance de Saint-Quentin ;*

ARRÊTE

**Article 1**

Il est, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2019, mis fin aux fonctions de Madame Anne LEFEVRE, adjointe administrative principale, en sa qualité de régisseuse titulaire au tribunal d'instance de Saint-Quentin.

**Article 2**

Madame Céline CESSIN (GORLIER), adjointe administrative principale au tribunal de grande instance de Saint-Quentin, déléguée par décisions des chefs de cour en date du 20 août 2019 au tribunal d'instance de Saint-Quentin, est, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2019, nommée à titre exceptionnel pour la période du 1<sup>er</sup> septembre 2019 au 31 décembre 2019, régisseuse intérimaire audit tribunal.

**Article 3**

Le directeur des services judiciaires est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice et notifié par les chefs de la cour d'appel d'AMIENS, en leur qualité d'ordonnateurs secondaires au comptable assignataire.

Fait, le 28 août 2019

La garde des sceaux, ministre de la justice,  
Par délégation, la cheffe du bureau des carrières et  
de la mobilité professionnelle,



Aude TORCHY